



Mis en ligne le 26/04/2023

**ARRETE N° 23-17 DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE
A M. Ramzi ZINAOUI
Conseiller départemental en charge du Sport**

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation est donnée à M. Ramzi ZINAOUI, aux fins de signer, le 27 avril 2023, la convention du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine de Garges-lès-Gonesse.

ARTICLE 2 : M. Ramzi ZINAOUI fait appel, le cas échéant, à la Direction générale des services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le

26 AVR. 2023

p.o.

Luc STREHAIANO,
Vice-Président Délégué

Marie-Christine CAVECCHI